



Cublac

n°53
1er semestre 2024

www.cublac.correze.net/  [mairiecublac / panneau pocket](#) Journal Communal



VOLS AU CIMETIERE

SOMMAIRE

Conseils municipaux	3 à 13
Informations municipales	14 à 18
Développement durable	19 et 20
Cublac au quotidien	21 et 22
Milieu associatif	23 à 34
Ecole	35

De manière récurrente, la Mairie est interpellée sur le vols d'objets ou de fleurs sur les tombes de nos chers disparus, et cela est inacceptable.

Malheureusement, il nous est difficile de mettre le cimetière sous surveillance continue, et nous en appelons au civisme de chacun.

Rappelons pour les voleurs, qu'ils encourent une peine pouvant être lourde si le Tribunal retient « la violation ou la profanation de sépulture »

Selon l'Art 225-17 du Code Pénal, « la violation par quelque moyen que ce soit de tombeaux, de sépultures, d'urnes cinéraires ou de monuments édifiés à la mémoire des morts, est punie d'un an d'emprisonnement et d'une amende de 15000 euros. »



Commission Communication
Responsable :
Liliane Roux - Maire adjointe
mail :
communication.mairiecublac@gmail.com

Ce journal est intégralement réalisé par la commission communication et distribué par les élus dans chaque foyer Cublacois.
En respect de la charte environnementale, ce journal est imprimé sur une machine recyclable à 100%, qui utilise une machine à froid (absence totale d'émission d'ozone, cartouches recyclables en container jaune).

Mairie :

☎ 05 55 85 22 89

📄 2 rue de la Liberté 19520 Cublac

Mail : mairie.cublac@wanadoo.fr

Site internet : www.cublac.correze.net

Horaires : lundi/mardi/jeudi/vendredi:

8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h30

Mercredi : 8h30 - 12h00

Samedi : 9h00 - 12h00

Bibliothèque : 05 55 23 30 04

Horaires : jeudi de 14h00 à 16h30

samedi de 9h30 à 11h30

**Les élus sont à votre disposition
sur RDV à la Mairie.**

Groupe scolaire :

Ecole maternelle : 05 55 85 15 37

Ecole primaire : 05 55 85 23 79

Cantine : 05 55 85 17 54

Garderie périscolaire : 05 55 22 95 82

Services :

Ronde des Oursons : 05 55 22 79 08

La poste : 05 55 85 23 00

Pharmacie : 05 44 31 54 16

Dentiste : 05 55 85 17 63

Infirmières : 05 55 24 38 58

Ass. Sociale : 05 55 93 79 20 sur RDV

N° vert solidarité : 0 800 00 19 19

Presbytère Terrasson : 05 53 50 02 72

Déchèteries :

St Pantaléon de Larche : 06 15 34 77 56

Condat sur Vézère : 06 34 16 04 80

Horaires : du lundi au samedi
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

URGENCES - SOS MEDECIN- SAMU

15 ou 112

114 pour les personnes malentendantes

GENDARMERIE 17

POMPIERS 18

Violences Conjugales :

05 55 88 20 02 ou 39 19

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE
DU MARDI 12 DECEMBRE
2023 À 20H30

Présents : M. BRUT – M. LASCOUTOUNAS – Mme BLONDEL
M. GILET – M. VIGNOT – Mme VALLAT – M. BONNEFOND -
Mmes ROPARTZ - BONDU- LAJUGIE - BOUZIDI –
M. BOUTON.

Absents excusés : Mme ROUX (procuration à
M. LASCOUTOUNAS), M. DE SOUSA (procuration à Mme
BLONDEL), M. LACOSTE (procuration à M. BONNEFOND),
Mme MATHOU-CHAUVINIAT (procuration à M. GILET).

Secrétaire de séance : M. BOUTON Jonathan.

Le compte rendu de la séance du 09.11.2023 est adopté à l'unanimité.

1 : Passation du contrat d'assurance statutaire du personnel CNRACL 2024.

Le contrat d'assurance couvrant les risques statutaires du personnel arrivant prochainement à échéance, il convient de prévoir les modalités d'un nouveau contrat.

Considérant le contenu des propositions, Monsieur le Maire suggère de retenir celle de C.N.P. Assurance.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de retenir la proposition de la C.N.P à compter du 1^{er} janvier 2024.

2 : Médecine préventive : nouvelle tarification et modalités de conventionnement.

Le Centre de Gestion de la Corrèze (CDG19) a passé une convention avec le Service Prévention Santé Travail Corrèze-Dordogne. La commune y adhère. De nouvelles modalités de tarification entrent en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2024.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de continuer à adhérer au service de médecine préventive tel que proposé par le CDG19.

3 : Contrat avec la diététicienne pour la vérification des repas du restaurant scolaire 2024.

Le contrat avec Mme LABATUT-LAVENE, diététicienne, permet de valider un bon équilibre alimentaire des repas. De plus, elle peut intervenir auprès des enfants dans le cadre scolaire ou proposer des supports visuels (menus à thème ; animations ponctuelles comme la semaine du goût...).

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le renouvellement de ce contrat (6€ TTC/semaine et 30 € TTC de l'heure pour toute autre intervention).

4 : Engagement et mandatement des dépenses d'investissement au 1^{er} janvier 2024.

Dans l'attente du vote du budget, la commune peut, par délibération de son Conseil Municipal, décider d'engager, de liquider et mandater, donc de payer des dépenses d'investissements dans la limite de 25% des investissements budgétés par chapitre de l'année précédente.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité, cette délibération.

5 : Décision modificative n°03. Ajustements de crédits.

Il est nécessaire d'effectuer des virements de crédits, afin d'ajuster les écritures comptables.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cette décision modificative.

6 : Subventions à trois élèves cublacois dans le cadre de voyages scolaires organisés par le Collège Anna de Noailles à LARCHE du 7.12.2023 au 15.12.2023.

Trois élèves résidant à Cublac sont concernés par ce voyage en Allemagne.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte d'octroyer une aide financière de 30€ par élève soit 90€.

7 : Rétrocessions de 3 concessions à la commune.

Une fratrie de trois familles a acheté trois concessions en août 2015. Ces concessions actuellement vides, les familles souhaitent les rétrocéder à la commune sans compensation financière pour en acquérir trois autres à un endroit différent dans le cimetière.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cet échange.

8 : Modification de la tarification des actes dans la convention de mise en place de services communs pour l'instruction des autorisations d'urbanisme. Application du Droit du Sol (ADS).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la modification de cette convention touchant la tarification pour une durée de 5 ans.

9 : Avis sur le projet de statuts modifiés de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive.

Par délibération du 6 novembre 2023, la CABB a adopté un projet de statuts qui a été notifié à la commune. La décision de modification est subordonnée à l'accord des conseils municipaux.

le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'émettre un avis favorable sur le projet de statuts modifiés de la CABB.

10 : Aliénation d'une partie du domaine public à Montcibre. Décision de principe.

L'extrémité de la voie communale n°17 (environ 30m²) dessert uniquement une habitation et se retrouve enclavée dans la propriété de cette administrée. Cette dernière souhaite clôturer son terrain pour des raisons de sécurité et de ce fait, il serait judicieux d'aliéner cette partie de voie.

Le déclassement de cette parcelle est nécessaire pour régulariser cette situation.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cette aliénation. Les frais de géomètre et de l'acte administratif seront à la charge de la propriétaire.

11 : Acceptation d'un chèque de remboursement de sinistre par la MAIF – Réservoir du tracteur.

Le réservoir du tracteur a été percé accidentellement par une branche.

Le remboursement de ce sinistre par la MAIF s'élève à 1 323.58€.

le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide l'encaissement de ce chèque de 1 323.58€ .

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H

**COMPTE-RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE
DU MARDI 13 FÉVRIER
2024 À 20H30**

Présents : M. BRUT - M. LASCOUTOUNAS - M. GILET - Mme ROUX - Mme VALLAT – M. BONNEFOND –Mme BOUZIDI - Mme MATHOU-CHAUVINIAT - M. BOUTON.

Absents excusés :

Mme BLONDEL (procuration à M. LASCOUTOUNAS), M. VIGNOT (procuration à Mme VALLAT), Mme ROPARTZ (procuration à Mme ROUX), Mme BONDU (procuration à M. GILET), Mme LAJUGIE (procuration à Mme BOUZIDI) - M. LACOSTE (procuration à M. BONNEFOND), - M. DE SOUSA.

Secrétaire de séance : M. BOUTON Jonathan.

Le compte rendu de la séance du 12.12.2023 est adopté à l'unanimité.

1 : VC N°1 Route de Savignac.

Demandes de subventions : DETR, FST et Amendes de Police 2024.

La voie communale n°1 de Savignac, entre la RD n°2 et la route des Crêtes, particulièrement dégradée, très empruntée, nécessite une modernisation et une mise en sécurité.

Montant du projet TTC	128 467,50 €
Montant du projet HT	107 056,25 €
Subvention DETR (40% du HT - dépenses plafonnées à 100 000 € HT)	40 000.00 €
Fonds de Soutien territorial - CABB (25% du HT plafonné à 120 000€)	30 000.00 €
Amendes de Police (35% du HT plafond subvention 11 500€)	11 500.00 €
Fonds propres de la Commune	46 967,50 €

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité de réaliser les travaux et d'accepter ce plan de financement.

2 : Travaux de mise en accessibilité des bâtiments publics et des espaces publics.

Cimetière communal.

Il est nécessaire de procéder à l'aménagement d'un accès pour les personnes à mobilité réduite dans le cimetière communal avec la création d'une place de stationnement PMR à proximité. un dossier de demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2024 (DETR).

Montant du projet TTC	20 977.37 €
Montant du projet HT	17 481.14 €
Subvention DETR (40% du HT)	6 992.46 €
Fonds propres de la Commune	13 984.91 €

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité de réaliser les travaux et d'accepter ce plan de financement.

3 : Versement d'une Prime de Pouvoir d'Achat Exceptionnelle aux employés commu-

Sur proposition de M. Le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte d'octroyer la Prime de **Pouvoir d'Achat exceptionnelle facultative dans sa totalité au taux plafond (100%) pour la reconnaissance de leur travail.**

Le montant forfaitaire de la prime est déterminée selon des critères bien précis : salaires, temps de travail et la durée de l'emploi.

Cette prime s'élève à 9 154 €

pour l'ensemble du personnel communal.

4 : Mise à jour du tableau des emplois. Création d'un emploi d'adjoint technique à temps

non complet pour les besoins des services de l'école.

(Pour une durée hebdomadaire de **24.67 heures (24 heures 40 minutes)**).

le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'adopter la création d'un emploi ainsi proposée.

5 : Désignation d'un délégué suppléant - Communauté d'Agglomération de BRIVE pour la

Suite au décès de M. Paul FRAYSSE, délégué suppléant , il convient d'élire un nouveau délégué.

Mme Christine VALLAT est candidate aux fonctions de déléguée suppléante et élue à l'unanimité.

SYNDICAT	TITULAIRES	SUPPLEANTS
CABB - SMAEP de PERIGORD EST	BRUT Jean Marc	BONNEFOND Michel
	GILET Philippe	VALLAT Christine

6 : Désignation d'un délégué suppléant - Syndicat Intercommunal du Collège de Larche .

Suite au décès de M. Paul FRAYSSE, délégué suppléant , il convient d'élire un nouveau délégué.

M. Jean-Paul Lascoutounas est candidat aux fonctions de délégué suppléant et élu à l'unanimité.

SYNDICAT	TITULAIRES	SUPPLEANTS
Syndicat Intercommunal du Collège de Larche	GILET Philippe	LASCOUTOUNAS Jean-Paul
	BOUTON Jonathan	ROUX Liliane

7 : Subvention au Lycée Cabanis de BRIVE – Voyage scolaire 2024 en Angleterre du jeudi 30 mai au mardi 4 juin 2024.

Un élève est concerné par ce voyage.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte d'octroyer une aide financière de 30€ pour cet élève.

8 : Conseil National des Villes et Villages Fleuris – Adhésion 2024

La commune adhère au Conseil National des Villes et Villages Fleuris depuis 2017.

Il convient de renouveler cette adhésion. **Pour 2024, elle s'élève à 175 €.**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, accepte le renouvellement de cette adhésion au tarif proposé.

9 : Participation de la commune de Villac aux frais de scolarisation de ses enfants. Année scolaire 2023/2024.

Rappelons que le montant de l'année précédente était de **140 € par enfant.**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de fixer le montant à 145€ par enfant pour 2023/2024.

10 - Renouvellement de la convention d'entretien antiparasitaire 2024.

Le montant de la cotisation annuelle est défini forfaitairement sur les bases suivantes :

- 0.25€ TTC par habitant

- 0.25€ TTC par hectare de superficie communale

Régulations des taupes , rats, souris, mulots, blaireau ,campagnols, loirs sur les terrains communaux, agricoles et privés.

Destructions des guêpes, frelons, blattes, puces.

Diagnostics parasites sur végétaux.

Vente de produits homologués.

Le Conseil Municipal, accepte, à l'unanimité, de renouveler la convention aux conditions fixées ci-dessus.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H 30

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU MARDI 2 AVRIL 2024 A 20H30

Présents : M. BRUT - M. LASCOUTOUNAS – Mme BLONDEL
M. GILET - Mme ROUX - M. VIGNOT - Mme VALLAT -
M. BONNEFOND - Mme ROPARTZ - Mme LAJUGIE -
Mme BOUZIDI - M. LACOSTE - Mme MATHOU-CHAUVINIAT
M. BOUTON.
Absents excusés : Mme BONDU (procuration à M. GILET) -
M. DE SOUSA.
Secrétaire de séance : M. BOUTON Jonathan.

Le compte rendu de la séance du 13 février 2024 est adopté à l'unanimité

1 : Budget Principal.

• Approbation du Compte de Gestion 2023 dressé par le service de gestion comptable

Le Conseil Municipal doit se prononcer sur le Compte de Gestion dressé par le service de gestion comptable.

A l'unanimité, il approuve le Compte de Gestion 2023 de la commune.

• Vote du Compte Administratif 2023.

M. Lascoutounas, 1^{er} Adjoint, présente le Compte Administratif 2023 de la commune. Il expose à l'assemblée les réalisations effectuées en 2023, tant en fonctionnement (excédent cumulé de 357 736,57 €) qu'en investissement (déficit cumulé de 192 657,22€).

Le résultat de l'exercice présente un solde excédentaire de 165 079,35€

M. le Maire quitte la salle et ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Compte Administratif 2023 du budget principal est approuvé.

• Affectation des résultats 2023.

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité, d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

Affectation des Résultats d'exploitation de l'exercice :	Couverture du besoin de financement de la section d'investissement recettes 192 657,22 €
	Report excédentaire en fonctionnement recettes 165 079,35€

2 : Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2024 (rappel des modifications).

La taxe d'habitation sur les résidences principales est supprimée et la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) redescend vers les communes.

*** Depuis 2023, le taux de la taxe d'habitation (sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation) est à nouveau voté et modulé par les collectivités locales.**

Le taux de taxe foncière sur les propriétés bâties voté en 2024 doit intégrer le taux de TFPB départemental depuis 2020 soit 21,35%.*

	Taux communaux 2023	Taux communaux 2024
Taxe foncière (bâti)	18,25 %	18,25 % + 21,35% = 39,60%
Taxe foncière (non bâti)	122,57 %	122,57 %
Taxe d'habitation *		10,30 %

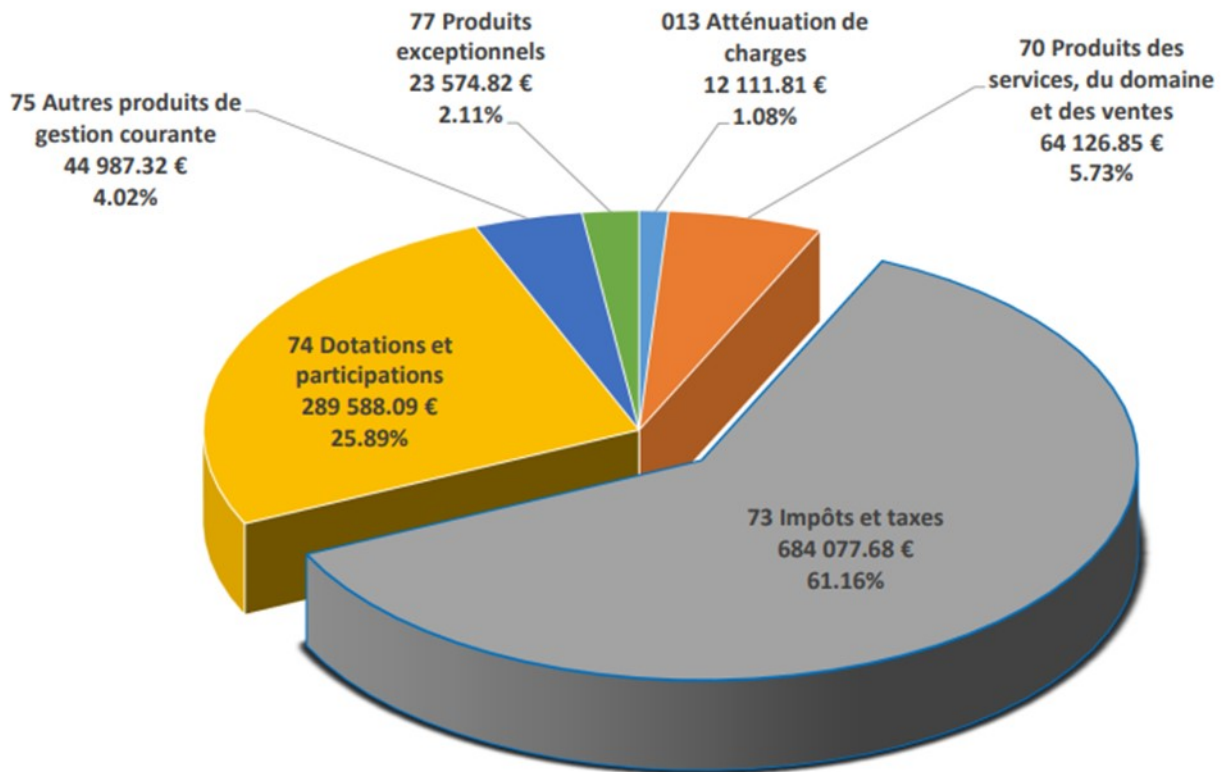
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les taux d'imposition de 2024 sans augmentation

3 : Participation à la Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie de la Corrèze – 2024.

Le mode de recouvrement de la participation de la commune à la Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie de la Corrèze s'élève à **6 271,22 €**. **Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le recouvrement de ce montant de 6 271,22€ par une participation fiscalisée.**

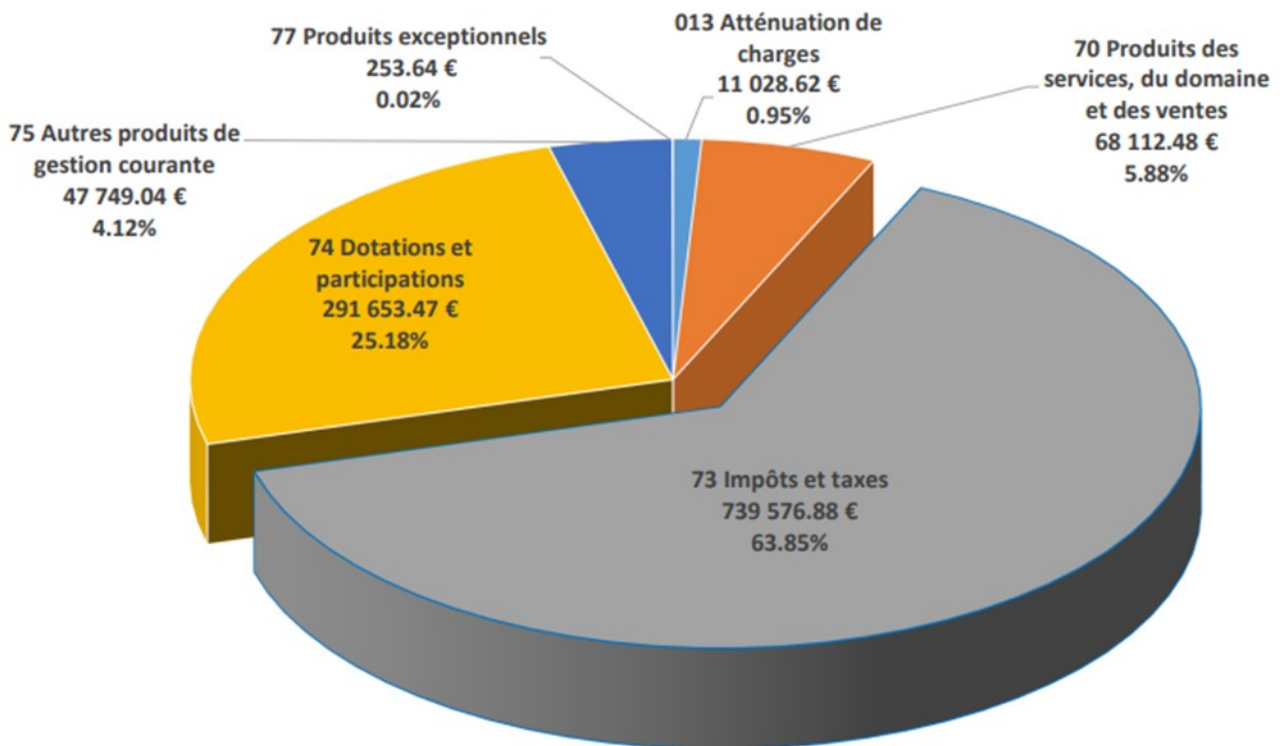
COMPTE ADMINISTRATIF 2022
RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 1 118 466.57€

2022



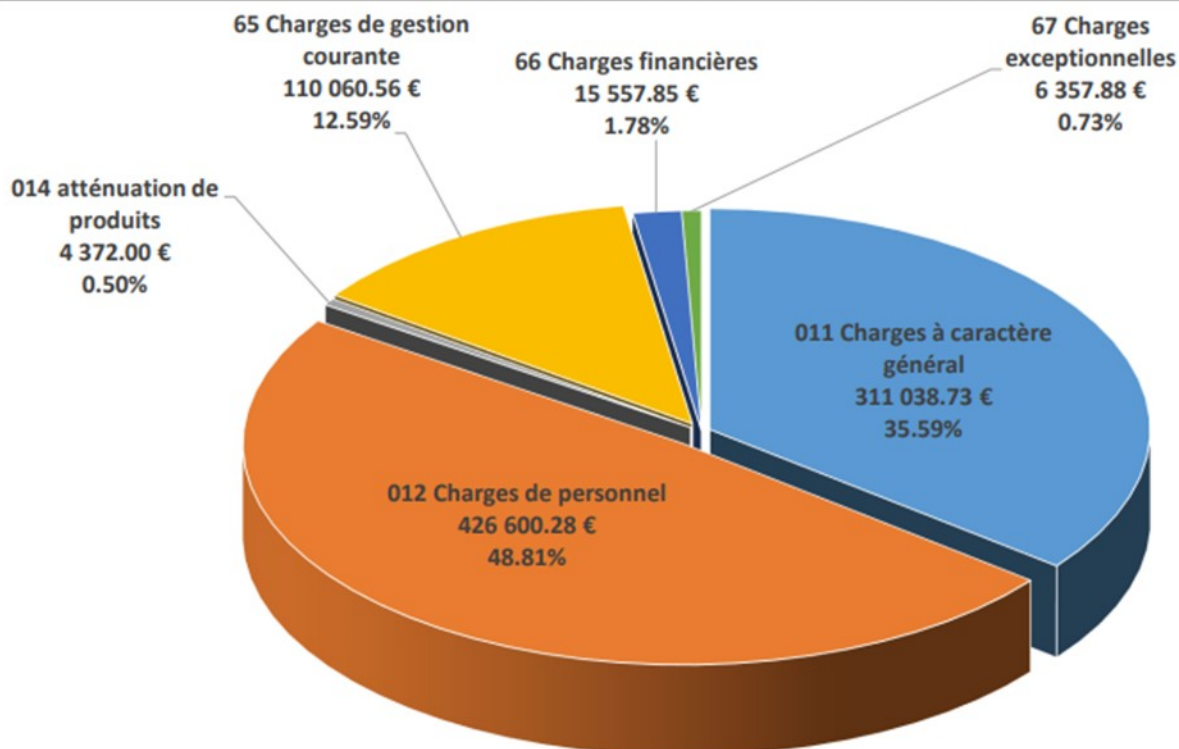
COMPTE ADMINISTRATIF 2023
RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 1 158 374.13€

2023



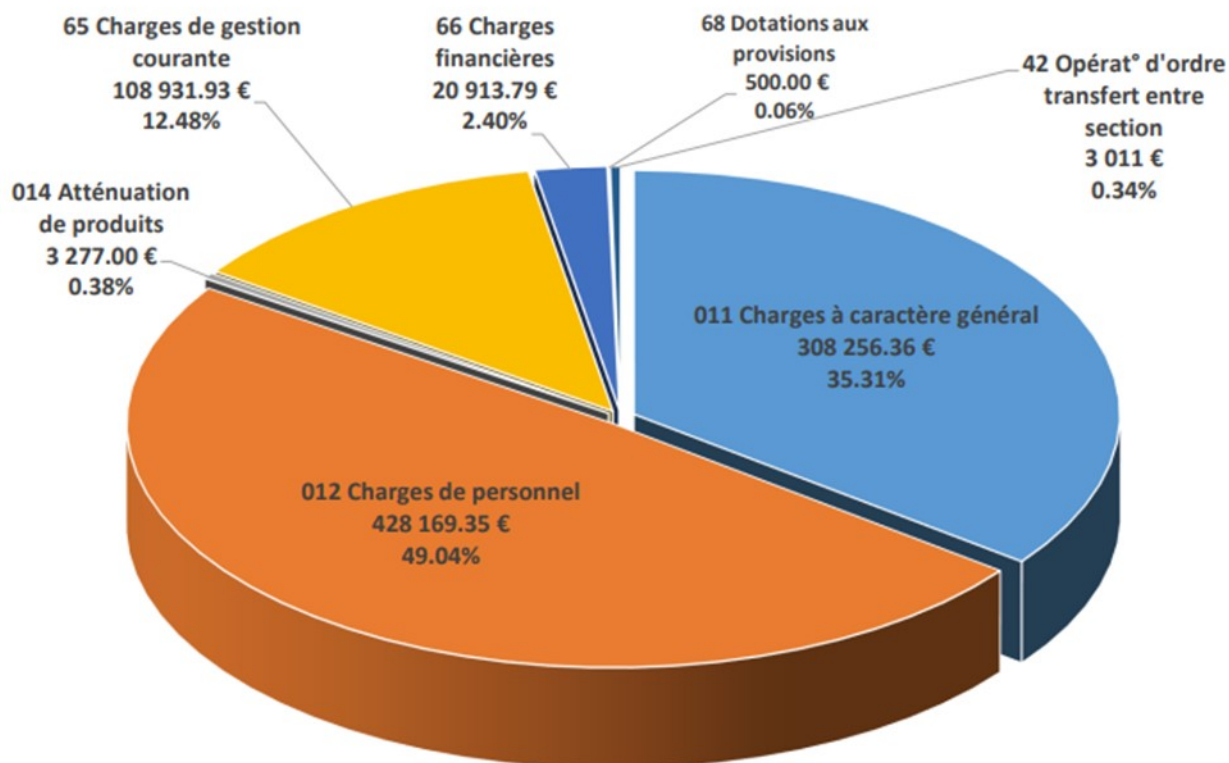
COMPTE ADMINISTRATIF 2022
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 873 987.30€

2022



COMPTE ADMINISTRATIF 2023
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 873 059.43€

2023



4 : Vote des subventions aux associations pour 2024.

M. Michel BONNEFOND, Conseiller Municipal délégué et Président d'Associations, doit quitter la salle et ne pas prendre part au vote .

Suite à la réception des différents dossiers de demandes de subventions et après examen en commission des finances en date du 19 Mars 2024, M. le Maire propose d'attribuer aux associations ci-dessous les subventions suivantes, à savoir :

ASSOCIATIONS CUBLACOISES	SUBVENTIONS 2024
ACPG-CATM	160
APE CUBLAC	300
Canisports 19	250
Comité des Fêtes	7 500
Cublac Amicale Bouliste	0
Cublac Cheval Passion	200
Cublac par ses chemins	450
Ecole - Coopérative Scolaire	1 300
FNATH "Mutilés du Travail"	150
Football Club	2 500
Foyer des Jeunes	3 000
Les Amis du Temps Libre	1 400
Nature Ecologie Jardin	150
Pharmacie de CUBLAC	600
Société Communale de Chasse	1 000
USCT Rugby Union Sportive	0
Musiques à Cublac	700
TOTAL	19 660

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, d'attribuer les subventions ci-dessus aux associations pour l'année 2024.

ASSOCIATIONS HORS COMMUNES	SUBVENTIONS 2024
ADPC 19 PROTECTION CIVILE	50
ANACR LARCHE	50
APCEMH	50
CONCORDE TERRASSONNAISE	300
CROIX ROUGE FRANCAISE	100
PREVENTION ROUTIERE	50
RESTOS DU COEUR	250
TERRASSONNAIS INFOS - EWANEWS	150
USEP 19	200
TOTAL	1 200

Une borne de téléconsultation a été installée à la pharmacie en novembre 2022. Considérant l'intérêt, l'attractivité, l'aspect novateur du service de téléconsultation pour les administrés, mais aussi pour les personnes qui visitent notre territoire, ou qui travaillent sur notre commune , **M. Le Maire propose de reconduire la subvention de 50€/mois soit 600 € pour 2024.**

5 : Acquisition d'une licence de débit de boissons de 4^{ème} catégorie.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal :
Suite à la fermeture du café « Le Vieux Cantou » sis 16 Rue de la Liberté à CUBLAC, la municipalité souhaite préserver le tissu économique de la commune et permettre le maintien de cette activité commerciale pour un centre bourg attractif et dynamique .

La Commune de CUBLAC se porterait acquéreur de la licence IV permettant de conserver au centre de la commune un lieu de rencontre pour les Cublacois.
 - Condition de cession : **8 500€** hors frais de notaire (pris en charge par l'acquéreur).
Le Conseil Municipal , à l'unanimité, approuve cette proposition.

6 : Admission des titres en non-valeur – Créances irrécouvrables

Cela correspond à des titres émis par la collectivité mais dont le recouvrement ne peut être mené à son terme par le comptable public en charge du recouvrement.

Le montant de ces titres s'élève à 212,72€.

Somme concernant 9 titres émis entre 2017 et 2021 dont 7 dettes correspondent à des factures de cantine et de garderie. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de payer ces créances.

7: Vote du Budget primitif 2024.

Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent à **1 313 751,35 €**

Les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent à **1 065 048,47€**

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le Budget Primitif 2024 de la commune.

8 : Budget Annexe « Lotissement la Cabane 2^{ème} tranche ».

- **Approbation du Compte de Gestion 2023 dressé par le Receveur.**

Le Conseil Municipal est amené à se prononcer sur le Compte de Gestion dressé par le service de gestion comptable.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le Compte de Gestion 2023 du budget annexe.

- **Vote du Compte Administratif 2023.**

M. Lascoutounas, 1^{er} Adjoint, présente le Compte Administratif 2023 du budget annexe « 2^{ème} tranche du Lotissement La Cabane ». Suite aux réalisations effectuées en 2023 sur les sections d'investissement et de fonctionnement tant en dépenses qu'en recettes, il apparait un déficit de **88 248,34€**

M. le Maire quitte la salle et ne prend pas part au vote.

Le Conseil Municipal, approuve le Compte Administratif 2023 de ce budget annexe.

- **Affectation du résultat d'exploitation 2023**

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité, d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

RESULTATS D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE : 38 599,23 €

RESULTATS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE : - 126 847,57 €

- **Vote du budget primitif 2024.**

Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent à **145 307,57€**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve ce budget primitif.

9 : Mandat au Centre de Gestion de la Fonction Publique de la Corrèze pour négocier un accord avec les organisations syndicales représentatives et lancer la consultation pour la conclusion d'une convention de participation dans le domaine de la prévoyance.

Prévoyance offrant des garanties de la protection sociale complémentaire de ses agents et les conditions de souscription et d'adhésion.

Cette convention prévoyance sera proposée au 3^{ème} trimestre 2024 pour un début d'exécution au 1^{er} janvier 2025.

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, les principes de cette convention.

10 : Recrutement d'un agent contractuel pour accroissement temporaire d'activité

A compter du 9.04.2024, cet agent assurera des fonctions ci-dessous à temps non complet pour une durée hebdomadaire de 4 heures, le mardi et le jeudi de 11h30 à 13h30 (aider à la vie quotidienne à l'école, faciliter le contact entre l'élève et ses camarades).

11 : FDEE 19 - Adhésion à la compétence « Système d'Information Géographique ».

Mise en place d'une plateforme informatique capable d'organiser et de présenter des données spatialement géo référencées **permettant aux communes adhérentes de s'informer, de visualiser ou encore d'analyser les données patrimoniales notamment celles en lien avec les compétences de la FDEE19.**

12 : FDEE 19 - Modification des statuts.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de son adhésion à la compétence « Système d'Information Géographique » de la FDEE et prend note de la modification de ses statuts.

13 : Lancement de plusieurs procédures de désaffectation et d'aliénation avec enquête publique préalable.

- Aliénation d'un chemin rural au lieu-dit « A la Rivière » situé au sein d'une parcelle, non affecté à l'usage du public, ayant été intégré à tort à la voirie communale en tant que chemin rural au moment du remembrement.
- Désaffectation d'un chemin rural au lieu-dit « A la Rivière » non cadastré situé entre deux parcelles, non affecté au public.
- Désaffectation d'une portion de la voie communale n° 17 à Montcibre desservant uniquement une propriété, non affectée à l'usage du public avant la cession à un administré.
- Désaffectation d'un chemin rural au lieu-dit « Al Fossé » non cadastré avant la procédure de cession à des administrés.
- Désaffectation d'une portion de voie communale 6 en vue de cession à des administrés.
- Désaffectation d'un chemin rural à la Bombetterie , non cadastré, en vue de cession à des administrés.
- Désaffectation d'une portion d'un chemin rural 9 situé Aux Vergnes en vue de cession à des administrés.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de lancer les procédures nécessaires.

14 : Organisation du temps scolaire—Rentrée septembre 2024— Renouvellement de la dérogation de 2021.

Il convient de renouveler cette dérogation : semaine de 4 jours suivant les horaires comme suit : 8h20 – 11h30 / 13h30 – 16h30.

Considérant l'intérêt des élèves de la Commune et après avis du Conseil d'Ecole en date du 26 Mars 2024.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à ce renouvellement.

15 : Renouvellement de la convention d'accueil des enfants de Cublac à l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement de Terrasson 2024.

La commune participe financièrement à hauteur de 15€ (depuis 2023) par enfant de Cublac qui fréquente ce Centre de Loisirs.

Il convient de renouveler cette convention.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le renouvellement de cette convention avec les mêmes conditions financières.

16 : Subvention au collège Jules Ferry - Voyage scolaire en Italie du 18 au 23 mars 2024.

Cinq élèves résidant sur Cublac sont concernés.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte d'octroyer une aide financière de 30€ par élève soit 150€.

La séance est levée à 23h.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MARDI 14 MAI 2024 20H30

Présents : M. BRUT - M. LASCOUTOUNAS – Mme BLONDEL
M. GILET - Mme ROUX - M. VIGNOT—Mme VALLAT
M. BONNEFOND – Mme ROPARTZ - Mme BONDU
Mme BOUZIDI— Mme MATHOU-CHAUVINIAT
M. BOUTON.
Absents excusés : Mme LAJUGIE (procuration à
Mme BOUZIDI), M. DE SOUSA (procuration à
M. LASCOUTOUNAS), M. LACOSTE (procuration à
M. BONNEFOND).
Secrétaire de séance : M. BOUTON Jonathan.

Le compte rendu de la séance du 02.04.2024 est adopté à l'unanimité.

1 : Demande d'adhésion de la commune de CONCEZE à la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive.

Par délibération du 2 avril 2024, le conseil communautaire de l'Agglo a émis un avis favorable sur la demande d'adhésion de la commune de Concèze à la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive.

Le Conseil Municipal , à l'unanimité, approuve l'adhésion de la commune de Concèze à la CABB.

2 : Adhésion au groupement de commandes porté par les Syndicats Départementaux d'Energie actuellement sur plusieurs départements pour l'achat et la valorisation d'énergies, l'achat de fournitures ou de travaux en matière d'efficacité énergétique.

La Commune de CUBLAC, au regard de ses propres besoins, a un intérêt à adhérer à ce groupement de commandes.

Le Conseil Municipal , à l'unanimité, approuve cette adhésion et également la convention constitutive du groupement.

3 – Tirage au sort des jurés d'assises pour 2025.

Cublac et Mansac sont regroupées pour tirer au sort neuf personnes pour l'année 2025.

Après tirage au sort, les conseillers municipaux respectifs ont désigné ces neuf personnes, qui seront prévenues par courrier.

Ne pourront être retenues les personnes qui n'auront pas atteint l'âge de 23 ans au cours de l'année.

3 – Contrat d'accroissement temporaire d'activité pour la bibliothèque à compter du 1^{er} juin.

Le recrutement d'un agent contractuel pour la réorganisation de la bibliothèque est nécessaire. Cet agent assurera des fonctions d'adjoint du patrimoine à temps non complet pour une durée hebdomadaire de 3 heures du 1^{er} juin 2024 au 31 mai 2025 inclus.

4 : Mise en place de la fongibilité des crédits en section de fonctionnement et d'investissement.

Cette mise en place autoriserait M. Le Maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein d'une même section dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses du personnel.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. Le Maire à procéder à ces mouvements de crédits.

La séance est levée à 22h40



Résultats des Elections Européennes de CUBLAC

Liste électorale de la Commune

Inscrits 1416

Votants 848

Blancs 15

Nuls 28

Exprimés 805

**Participation
59,89%**

	Liste conduite par	Nuance	Voix	%
1	M. Léopold-Edouard DEHER-LESAINT	LDIV	0	0
2	M. Philippe PONGE	LDIV	0	0
3	Mme Marion MARÉCHAL	LREC	33	4,1
4	Mme Manon AUBRY	LFI	42	5,2
5	M. Jordan BARDELLA	LRN	349	43,4
6	Mme Marie TOUSSAINT	LVEC	23	2,9
7	M. Nagib AZERGUI	LDIV	0	0
8	Mme Hélène THOUY	LDIV	17	2,1
9	M. Olivier TERRIEN	LEXG	0	0
10	Mme Caroline ZORN	LDIV	0	0
11	Mme Valérie HAYER	LENS	96	11,9
12	M. Audric ALEXANDRE	LDIV	0	0
13	Mme Marine CHOLLEY	LECO	3	0,4
14	M. Yann WEHRLING	LECO	4	0,5
15	M. François ASSELINEAU	LDIV	13	1,6
16	M. Michel SIMONIN	LEXG	0	0
17	M. Jean-Marc FORTANÉ	LDIV	0	0
18	M. François-Xavier BELLAMY	LLR	30	3,7
19	Mme Nathalie ARTHAUD	LEXG	6	0,7
20	M. Pierre LARROUTOUROU	LDVG	0	0
21	M. Georges RENARD-KUZMANOVIC	LDIV	0	0
22	Mme Selma LABIB	LEXG	1	0,1
23	Mme Camille ADOUE	LEXG	0	0
24	M. Florian PHILIPPOT	LEXD	12	1,5
25	M. Edouard HUSSON	LDIV	0	0
26	M. Pierre-Marie BONNEAU	LEXD	0	0
27	M. Raphaël GLUCKSMANN	LUG	87	10,8
28	M. Charles HOAREAU	LEXG	0	0
29	M. Jean LASSALLE	LDVD	38	4,7
30	M. Francis LALANNE	LDIV	0	0
31	M. Guillaume LACROIX	LDVG	3	0,4
32	Mme Lorys ELMAYAN	LDIV	0	0
33	M. Léon DEFFONTAINES	LCOM	38	4,7
34	M. Gaël COSTE-MEUNIER	LDIV	0	0
35	M. Jean Marc GOVERNATORI	LECO	10	1,2
36	M. Hamada TRAORÉ	LDIV	0	0
37	Mme Laure PATAS D'ILLIERS	LDIV	0	0
38	M. Patrice GRUDÉ	LDIV	0	0



Résultats des Elections Législatives à CUBLAC

Résultats détaillés du 1^{er} tour
30 juin 2024

Liste électorale de la Commune

Inscrits	1412
Votants	966
Blancs	19
Nuls	22
Exprimés	1007

Participation
71,31%

Liste conduite par	Nuance	Voix	%
Valéry ELOPHE	Rassemblement national	453	46,89
Sylvie SICARD	Lutte ouvrière	22	2,3
Frédérique MEUNIER	Rassemblons Nous face aux extrêmes	265	27,42
Amandine DEWAELE	Front Populaire	226	23,39

Les résultats du second tour ne sont pas connus
à l'impression du journal.



Les informations et alertes de la
Commune sont sur PanneauPocket

100% GRATUIT

100% ANONYME

SANS PUBLICITÉ



1

Téléchargez gratuitement l'application PanneauPocket sur votre store ou en flashant le QR Code

2

Recherchez ensuite sur PanneauPocket la commune, le code postal ou cliquez sur "recherchez autour de moi"

3

Cliquez sur le ❤️ pour l'ajouter à vos favoris et recevoir les notifications en temps réel



Accessible également sur ordinateur app.panneaupocket.com

REPAS DES AÎNÉS DE LA COMMUNE Dimanche 21 janvier 2024

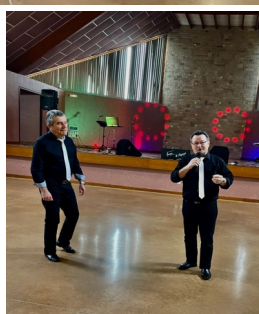
Près de deux cents personnes ont répondu présentes à l'invitation de la Commune pour partager un moment de convivialité autour d'un repas. Les convives ont pu apprécier le civet de chevreuil, gibier fourni par la société de chasse communale.

Monsieur le Maire, Jean Marc BRUT accompagné de son équipe municipale, a profité de cette occasion pour adresser ses vœux aux aînés, aux employés municipaux et aux représentants des associations. Il a eu une pensée pour les personnes décédées l'année écoulée ainsi que les personnes malades ou en EHPAD. Il a remercié les différents services pour la qualité de leur travail et leur engagement auprès des cublacois. Les représentants des différentes associations ont été félicités pour leur investissement et leurs actions communes ; sans eux notre commune ne serait pas aussi attractive a-t-il précisé.

La sécurisation du cheminement piétonnier entre le bourg, le cimetière et le hameau de La Rochette était attendue depuis longtemps. Suite à l'élargissement du pont par le conseil départemental, ce chantier a enfin commencé fin novembre. Malgré les mauvaises conditions météorologiques ce chantier avance à grands pas. Le cheminement n'a pas encore reçu son revêtement définitif, néanmoins il est déjà emprunté par les piétons. Cet aménagement sera terminé au mois de mars avec la réalisation du revêtement définitif et les plantations.

Quelques projets futurs ont été évoqués comme l'arrosage intégré du stade ainsi que la rénovation de la pelouse, la création d'un parcours de santé. La transition écologique n'est pas oubliée, en effet, 800 mètres carrés de panneaux photovoltaïques pourraient recouvrir la salle polyvalente et permettre d'alimenter les bâtiments communaux en énergie.

Un moment convivial apprécié de tous, convivialité qui nous a tellement manqué ces dernières années.



BIBLIOTHEQUE MARC CHADOURNE



Le samedi 24 février, la bibliothèque a fêté l'arrivée du printemps avec les enfants de l'école.

Dans une bonne ambiance, nous avons laissé galoper l'imagination de chacun, et créé des objets qui ont ravi les enfants qui, après avoir bien travaillé, ont partagé un goûter entre copains.



CHANGEMENT D'ADRESSE POUR LA PHARMACIE

LA PHARMACIE DE CUBLAC VOUS INFORME

- ♦ De son **transfert**
1, Rue Jeanne SOLACROUP
(face à la boulangerie) depuis le 3 juin 2024
- ♦ De **ses nouveaux horaires d'ouverture**:
 - du lundi au vendredi nous vous accueillons de 8h30 à 12h15 et de 14h à 19h,
 - le samedi de 9h à 12h15 et de 14h à 18h.



VOUS POUVEZ TOUJOURS NOUS JOINDRE:

par téléphone au **05 44 31 54 16**

par mail: **pharmacublac@orange.fr**

BORNE de TELECONSULTATION
Installée à la pharmacie

Consulter un médecin

Sans Rendez-vous

Dans les 10 minutes



La commune encourage
fortement ce projet
en apportant une aide financière

CONFERENCE : Nature Humaine—Fragment de Nature

Mardi 20 Août à 20H
Salle Polyvalente (Entrée Libre)

Avec JEAN RENAUD BOISSERIE

Directeur de recherche au CNRS

Centre Français des études éthiopiennes Addis Abeba Ethiopie



Rappel: M. Jean Renaud Boissérie, originaire de Cublac, a donné une conférence en mai 2019 : A quoi sert la paléontologie qui avait attiré une nombreuse assistance. Merci pour son intervention.

EXERCICE D'ENTRAÎNEMENT DES POMPIERS A CUBLAC

Samedi 15 juin, notre église a été le cadre d'un exercice d'entraînement des pompiers de TERRASSON, BRIVE et AYEN.

Une vingtaine de personnes assistant à un baptême, victimes d'une intoxication au monoxyde de carbone avec départ de feu, tel était l'objet de cet exercice grandeur nature!

Un grand merci à nos pompiers qui nous ont fait une démonstration de leur professionnalisme et de leur gentillesse, ainsi qu'aux personnes qui ont bien voulu se prêter à la figuration!

Le verre de l'amitié offert par la municipalité a ensuite clôturé cette manifestation.



Aura lieu dans notre commune

Du 16 JANVIER au 15 FEVRIER 2025

Les modalités et les renseignements seront donnés dans le prochain journal qui sera imprimé fin décembre 2024.

CHASSE AUX ŒUFS



Comme à l'accoutumée, dans le cadre du développement durable, la municipalité de CUBLAC a organisé « une chasse aux œufs de Pâques » autour de la mairie et dans le parc Cheynier.

Le dimanche 31 mars, malgré un ciel menaçant, les enfants de l'école ont pu remplir leurs petits paniers de sujets de Pâques en chocolat trouvés çà et là pour leur plus grand bonheur. Rendez-vous l'année prochaine pour cette animation appréciée par tous!



Objectif atteint, le jury des **Villes et Villages Fleuris** maintient le label deux fleurs pour notre commune, reconnaissant ainsi le travail fourni par l'équipe des agents municipaux et l'engagement de la commune dans cette démarche, et ce pour cinq ans désormais.



Tous sont déjà impliqués pour la suite de cette aventure, ainsi, un des accents sera mis sur la plantation d'arbres pour apporter des zones de fraîcheur et de confort, Le square Mauranges va retrouver son allée de tilleuls... Un premier objectif atteint en attendant la Sainte Catherine.



La **biodiversité**, ce n'est pas seulement l'ours blanc, la baleine bleue ou les rhinocéros. Un grand nombre d'espèces végétales et animales nous entourent au quotidien, à tel point que l'on n'y prête plus beaucoup d'attention.

Voilà pourquoi nous avons souhaité créer un **"Carré pour la Biodiversité"**, en fait un rectangle bien visible dans le bourg, allée Alexandre Laval, la petite route qui mène au stade, même en étant une commune rurale, entourée de prés, pâturages, forêts.. Car c'est un espace qui se remarquera forcément tant il sera, au fil des semaines, en opposition visuel avec son entourage traité en gazon entretenu par l'équipe des espaces verts.

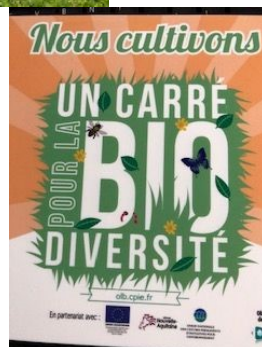


Il s'agit de garder un espace enherbé pendant une saison de végétation, sans intervenir, c'est à dire sans tondre, sans apporter d'engrais ni de pesticides.

Cela doit permettre à la flore de se développer naturellement et aux espèces animales qui y sont liées de s'installer, formant ainsi un petit écosystème, paradis des fleurs sauvages et des papillons.

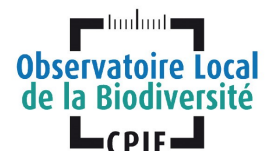
L'objectif est de laisser faire la nature.

En voilà la signalétique :



C'est un véritable observatoire qui peut être utilisé à des fins pédagogiques par les écoles. Mais pas que. Chacun, au fil de ses promenades, pourra remarquer l'implantation de nouvelles plantes, fleurs et insectes, un enrichissement de cet espace, et toute la diversité du vivant de notre territoire.

D'après des documents du Centre Permanent et d'Initiative pour l'Environnement



Information Importante



ATTENTION AUX BRUITS (TRAVAUX, JARDINAGE,...)

LES JOURS OUVRABLES DE 8H30 A 12H00 ET DE 14H30 A 19H30

LES SAMEDIS DE 9H00 A 12H00 ET DE 15H00 A 19H00,

LES DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS : UNIQUEMENT DE 10H00 A 12H00



La commune a signé la Charte
« VILLE AIDANTE » avec
l'association en mars 2021.

**Mardi 8 octobre à 14H aura lieu à la mairie
une conférence gratuite:
Action de sensibilisation sur
la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées.**

Inscriptions en mairie au 05 55 85 22 89



**Découvrez les offres
France Services
à côté de chez vous**

**Mansac
23 rue Principale
19520 MANSAC**

**Du lundi au vendredi
De 9h à 12h et de 13h40 à 16h40
Le samedi de 9h à 12h**

**Vous souhaitez être accompagné (e) pour faire vos démarches administratives en ligne ?
Prenez rendez-vous par mail : mansac@france-services.gouv.fr
ou par téléphone au **05 55 41 00 61****

Etat civil : 1er semestre 2024



Naissances :

Malone GENSLER, né le 07 janvier à Brive, de Nicola GENSLER et de Manon LAPORTE
Esmée COLLARDEAU, née le 12 janvier à Brive, d'Eric COLLARDEAU et de Lise PRADE
Livio MONGIS, né le 20 janvier à Brive, de Quentin MONGIS et d'Elisa VEYRET
Elaph BOUYA né le 03 février à Brive de Mustapha BOUYA et de Saïda TAIK
Gabriel, Evan YVON né le 18 février à Brive de Sylvain YVON et de Christelle RENARD
Tiago DA MOTA né le 15 mars à Brive de Philippe DA MOTA et de Pauline SEIGNEZ
Aloïs BRAS FAGIS née le 18 mars à Brive de Axel, Jean BRAS et de Audrey FAGIS



Mariages :

Le 04 mai : DELPIT Julian et BOUYSSOU Aurélie
Le 11 mai : DELEMAZURE Estelle et CHAGNAUD Noémie
Le 11 mai : DASSIGNY Sylvain et CANTIN Hélène



Décès :

Le 22 janvier : MONTALBETTI Josèphe née PAMPOUILLE domiciliée 2 rue du Panorama
Le 3 février : LAROCHE Nicole née DELMAS domiciliée Clos du Maraval
Le 24 février : CHARPENET André domicilié 30 rue Marc Chadourne
Le 22 avril : LACOUR Coralie née LARGEAU domiciliée 35 route de la Bombetterie
Le 26 avril : ROME Roger domicilié 34 route de la Bombetterie
Le 5 mai : VERGNOLLE Gilles domicilié 22 route du Rieux

Les Festivités 2024

JUILLET

Dimanche 14 :	Cérémonie du 14 juillet, Fête Nationale, vin d'honneur sous la halle
Mardi 9	Marché festif
Mardi 16	Marché festif
Mardi 23	Marché festif
Mardi 30	Marché festif
Mercredi 31	Musiques à Cublac, salle polyvalente (concert piano à 4 mains)

AOUT

Mardi 6	Marché festif
17 et 18 :	Fête votive
Dimanche 25 :	Randonnée annuelle organisée par Cublac par ses Chemins
Samedi 31 :	Forum des Associations, salle polyvalente

SEPTEMBRE

Samedi 14 :	Concert Chorale Chantons ensemble (registre Julien Clerc)
Samedi 22 :	Concours de pétanque et repas, salle polyvalente

OCTOBRE

Dimanche 6 :	Fête de la pomme et du cidre organisé par le Comité des Fêtes
Du 12 au 13 :	Couvige organisé par le Foyer des jeunes, salle polyvalente
Dimanche 27 :	Troc des plantes. Association NEJ

NOVEMBRE

Lundi 11 :	Cérémonie du 11 novembre, verre du souvenir
Dimanche 24	Poule au gibier organisée par la Société de chasse
Samedi 30	Marché de Noël

DECEMBRE

Du 7 au 8 :	Téléthon, salle polyvalente
--------------------	------------------------------------

FEU DE LA SAINT JEAN



Cette année et pour la première fois, l'Inter-Associations de Cublac a organisé le dimanche 23 juin, pour renouer avec la tradition de la fête de la Saint Jean, une soirée au cours de laquelle a brûlé un magnifique feu de bois érigé le matin même par une équipe motivée et efficace.



La soirée qui s'est déroulée en toute simplicité et dans la bonne humeur a attiré près d'une centaine de personnes, adultes et enfants, qui ont pu déguster pâtisseries, glaces et boissons. La lumière du feu brillait dans les yeux de chacun et a ravivé des souvenirs aux anciens.



Le projet pour l'an prochain est de rajouter musique, grillades et autres activités pour étoffer la fête.

Un grand merci à tous, cublacois et voisins, aux associations partenaires, ainsi qu'à la municipalité pour l'aide précieuse apportée.

Rendez-vous est pris pour l'an prochain !



A.C.P.G. — C.A.T.M. O.P.E.X. de CUBLAC



Cérémonie le 19 mars 2024

de la journée du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.



Dimanche 28 avril, deux cérémonies du souvenir ont eu lieu sur les sites de MONTCIBRE et LA ROCHETTE, en mémoire des Victimes et des Héros de la Déportation. A noter la présence d'une délégation avec drapeau de l'ANACR de LARCHE.



CÉRÉMONIE DU 8 MAI 1945

Nous étions nombreux rassemblés au Monument aux Morts pour célébrer le 79ème anniversaire de la victoire du 8 mai 1945 au son de la Concorde Terrassonnaise qui accompagnait cet hommage à nos chers disparus.

Le verre du souvenir offert par la Municipalité a été ensuite servi à la Mairie.





La nouvelle saison 2024 du Comité des Fêtes a débuté le mercredi 1er mai par la fête de l'aillet nouveau.



Malgré le temps maussade, cublacois et habitants des communes voisines sont venus nombreux. Ils ont tous dégusté et apprécié la soupe de campagne et le casse-croûte généreux, arrosé avec modération, dans une ambiance détendue et joyeuse. **Un grand merci à la municipalité** pour la mise à disposition de la salle polyvalente, ce qui nous a permis de manger au chaud et au sec, ainsi qu'à la **boucherie FLOUR de Terrasson** pour sa délicieuse charcuterie offerte pour cette occasion. **Un grand merci aux membres du Comité des Fêtes pour leur disponibilité et leur efficacité indispensables à toute**



N'oubliez pas les prochaines festivités du Comité des Fêtes :

- **Cinq marchés festifs en soirée**, les mardis 9, 16, 23 et 30 juillet et le mardi 6 août, sur la place de l'église de Cublac, en partenariat avec la municipalité.
- **La fête votive le samedi 17 août** en soirée, avec son marché festif animé, la fête foraine et son magnifique feu d'artifice.
- **Le vide-greniers et la fête du cidre** le dimanche 6 octobre.

Le Comité des Fêtes a participé cette année, avec l'Inter-associations de Cublac, au feu de la Saint Jean.

**A bientôt pour toutes ces manifestations festives à Cublac !
Nous vous attendons nombreux !**

Contact : CATHY CAPPELIER 06 70 79 95 19
Comitedesfetes.cublac@laposte.net

SALON DE LA PEINTURE ET DES ARTS 2024 a eu lieu les 31 mai, 1er et 2 juin

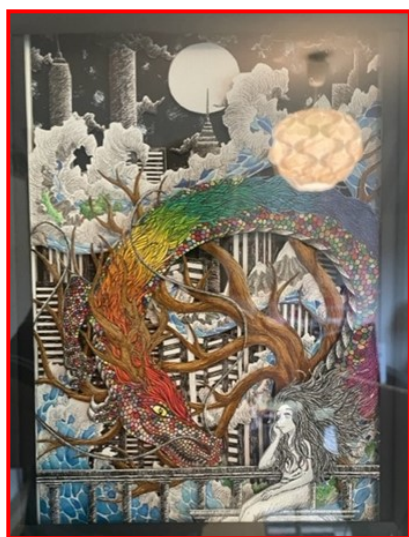
Nous avons reçu 15 Artistes Peintres de la région, 15 Artistes divers comme des céramistes, potières, souffleur de verre, Créateur de vitraux, tourneur sur bois, sculpteurs, créatrice de mode.... Et des exposants comme nos amies les Dentellières, Peinture sur soie, matériel pour dessin, créatrice de maisons en carton, tricots, peinture sur soie, philatéliste.....



Le thème du salon était sur : « L'ENVIRONNEMENT ».

Nous avons eu la participation des élèves de l'école de Cublac avec six classes représentant 131 élèves.

Chaque classe avait réalisé un dessin en rapport à l'environnement. Chaque classe a pu également réaliser un atelier animé par Marylène VALES chargée de mission de l'Association VIVRE ENSEMBLE DURABLEMENT. Les élèves ont ainsi pu dessiner leur marque page à partir de couleurs naturelles obtenues après macération de feuilles végétales. Donc je peux aussi rassurer nos Artistes, la relève est assurée !



L'invité d'honneur était Zoé ZANNONI. Artiste très inspirée par les estampes japonaises, des tangas japonais pour s'évader dans un univers totalement fantastique. Son but étant de nous faire voyager hors de notre monde pendant quelques instants où rien n'est réel mais où tout peut exister.

Tony QUIMBEI (invité d'honneur 2023) avait exposé un tableau « L'ARBRE DEVIS » un message par rapport à la pollution que notre planète Terre rencontre tous les jours.



Ce salon s'est déroulé à la salle polyvalente, la salle des aînés et la salle administrative de la commune.

Soirée GALA DANSE et HIP –HOP a eu lieu samedi 22 juin 2024



Cette soirée marque la clôture des différentes Activités proposées par le FOYER RURAL.
Ce gala s'est déroulé à la salle polyvalente de la commune.

Depuis plusieurs semaines Emilie et Christopher nos intervenants en Danse et Hip-Hop préparaient cette soirée avec leurs élèves.



Beaucoup de parents s'étaient déplacés pour voir toute cette jeunesse qui durant près de deux heures nous aura apporté un peu de chaleur, de couleur par leurs costumes et nous rappeler que nous sommes en été !



Après la première partie de ce gala, nous sommes passés au « Buffet dînatoire » préparé par Rémi de Cublac et une soirée dansante animée par « Momo »

Le Foyer Rural de Cublac vous donne rendez-vous le **Samedi 31 Août 2024** dans cette même salle pour le FORUM des ASSOCIATIONS de la commune.

**Vous pourrez découvrir les Activités proposées par toutes ses Associations.
Vous pourrez également commencer vos inscriptions.**

Le Foyer Rural redémarrera ses cours à partir **du Lundi 9 Septembre 2024.**
Bonnes vacances et à très bientôt.

Pour tous renseignements vous pouvez nous contacter au :

Bertrand : 06 71 08 82 07 et Béatrice : 06 47 52 59 08.

LES AMIS DU TEMPS LIBRE

L'Association compte **57 adhérents** à ce jour et c'est toujours avec enthousiasme qu'un grand nombre d'adhérents se retrouvent les jeudis après-midi pour les jeux de cartes, de société, la pétanque ainsi que pour notre loto le dernier jeudi de chaque mois.



Les ateliers informatiques initiés fin 2023 ont lieu dorénavant tous les quinze jours les vendredis de 14h00 à 15h30 des semaines impaires à la salle Administrative



En complément un atelier « Jeux de stimulation de la mémoire pour seniors » a lieu tous les quinze jours les lundis des semaines paires de 14h00 à 17h00 à la salles des Aînés.

Les exercices basés sur la science en jeux amusants permettent de stimuler et travailler un large éventail de fonctions cognitives : mémoire, langage, raisonnement, logique, concentration, calcul mental, analyse et mémoire visuelle.

Une sortie d'une journée a été organisée à Rocamadour le 7 avril



Notre traditionnel Barbecue se déroulera le 27 juin avant la trêve estivale après le loto du 4 juillet 2024.

Un pique-nique et ses jeux à l'étang des Fauries se déroulera Le 1^{er} août 2024.

Il va de soi que nous accueillerons toujours, quel que soit le moment, tout nouvel adhérent et toute nouvelle personne désirant s'investir dans l'animation de l'Association.

Dans l'attente de la reprise de nos activités le jeudi 5 septembre 2024, nous vous souhaitons à toutes et à tous un excellent été.

N'hésitez pas à me contacter :
Francis JAPIOT - 06 29 40 20 53

FNATH

Association des accidentés de la vie section Terrasson Cublac

Elle vous informe et vous aide dans vos démarches pour :

Vos accidents du travail,
Vos accidents de la vie courante,
Vos maladies professionnelles,
ainsi que tous les autres handicaps.

Elle vous conseille pour le renouvellement des cartes « Handicapé » et « GIC ». La FNATH vous représente devant les juridictions de la sécurité sociale, accueille et soutient les personnes confrontées à toutes sortes de handicaps.

Une permanence juridique est assurée tous les 2^{èmes} mardis du mois de 10h30 à 12h00
Place Yvon Delbos (Médiathèque) à Terrasson-Lavilledieu.
Sur rendez-vous au 05.55.85.22.70



RONDE DES OURSONS

Malgré le temps capricieux nous arrivons à profiter de notre bel extérieur !
Au programme : jardinage, jeux d'eau et repas et gouters à l'ombre !



Nous continuons les interventions avec Elodie Ojeda autour des émotions depuis le mois de novembre. Elle intervient une fois tous les quinze jours et son atelier a du succès auprès des enfants !



Après les vacances, 10 enfants partiront à l'école dont 9 à l'école de Cublac !

Nous les préparons avec leur future maitresse Mme Delord en allant une fois par semaine faire des temps dans leur classe pour les familiariser avec l'école.



CLUB « AMICALE BOULISTE »



Cublac Amicale Bouliste a organisé fin février son assemblée générale; étaient conviés la municipalité et les adhérents. Le président a fait le bilan financier ainsi que celui des activités de l'année passée: tout est positif.

Un nouveau bureau a été élu:

Président: Eric BOUYSSOU

Vice président: Gerard LAGORSSE

Secrétaire: Sandrine BOUYSSOU

Trésorière: Michelle VERGNE

MEMBRES ACTIFS: Baptiste BOISSAT, Gilles BERGONZI, Johan BOUDY, Marjorie BOUDY, Jean Michel CAPPELIER, Jacques DESCLAUX, Pierre DIETRICH, Laurent LAUMOND, Daniel NOËL, Stéphane PEDENON, Max VERGNE.

L'assemblée s'est conclue par un apéritif dînatoire.

Nous comptons une soixantaine d'adhérents.

L'association remercie la mairie pour leur soutien ainsi que les sponsors locaux.

Plusieurs animations ont d'ores et déjà eu lieu:

le 16 mars un concours interne avec repas le soir,

le 28 avril une rencontre amicale contre le Club d'Azerat accompagnée d'un repas.

le concours du 1er mai qui a été annulé suite aux intempéries et reporté au 8 juin sous un beau soleil (30 équipes présentes),

le 23 juin un concours interne (triplette) avec repas paëlla le midi pour une journée de convivialité.

Les prochaines manifestations de l'année seront les 13 juillet pour un concours ouvert à tous ainsi que le 17 août pour la fête votive (en doublette).



Initiation à la pétanque :L'association renouvelle cette année les rencontres d'initiation à la pétanque avec les élèves de CM1 CM2 de la classe de M.QUIQUE Nicolas, la mairie qui soutient le projet a offert des jeux de boules pour l'école afin que les enfants aient leur propre matériel. Merci à la municipalité (l'activité se déroule les jeudis après-midi sur les bouldromes).

Les inscriptions sont ouvertes toute l'année, vous pouvez aussi passer voir les joueurs lors de vos promenades.

Une vente de casquettes et de sacs au logo du Club est proposée aux adhérents.

Notre Maitre Mot « CONVIVIALITÉ »

Le bureau Cublac Amicale Bouliste

MUSIQUES A CUBLAC



Samedi 13 janvier, le chœur Chante BRIVE

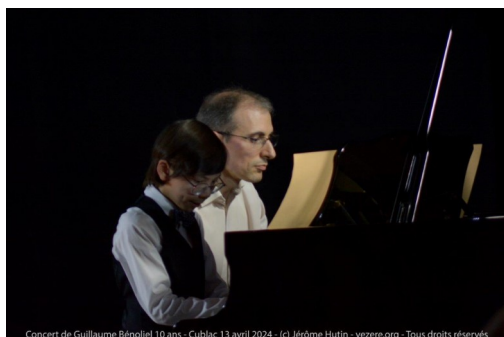
a donné de la voix et nous a enchantés par sa prestation ! Nous étions un peu plus de 200 personnes (enfants compris) à les écouter et même, en fin de concert, à participer puisque nous avons été invités à chanter accompagnés des choristes qui s'étaient fondus dans le public pour ne faire plus qu'une grande chorale à l'unisson.



Samedi 13 avril récital du jeune prodige

Guillaume BÉNOLIEL,

à seulement 10 ans, il bénéficie déjà d'une reconnaissance internationale



Gayané GHARAGYOZYAN, jeune briviste de 13 ans à l'avenir prometteur s'est elle aussi mise au piano, tout comme Pierre CALKA qui a interprété une œuvre avec Guillaume pour notre plus grand plaisir.

Rendez-vous

-le 31 juillet pour un nouveau concert de Nathalie et Pierre CALKA,

-le 14 septembre avec la chorale
« Chantons ensemble » de Christelle PEYRODES
« si on chantait ...Julien CLERC »!

A nouveau, cet été à CUBLAC, du piano à 4 mains avec Nathalie et Pierre CALKA qui reviennent pour un concert qui se tiendra à 20h à la salle polyvalente, suivi du verre de l'amitié.



NATURE-ECOLOGIE-JARDIN



TROC DES PLANTES du dimanche 28 avril

Malgré un temps très pluvieux, le 31ème troc de plantes s'est déroulé sous le soleil, et les amoureux des plantes et des jardins ont pour la plupart répondu présents. Echanges de plantes et d'idées ont nourri nos appétits de nature, de fleurs, et de biodiversité.... Que vous ayez un simple balcon ou un grand jardin il y a toujours la possibilité de partager et d'échanger... toujours librement.



Conférence passionnante sur les abeilles le mercredi 10 avril : a eu lieu salle de la mairie, animée par Jean Marc Courtecuisse apiculteur amateur.

Une journée visite des jardins était prévue le 18 mai, hélas annulée pour cause de mauvais temps. Une nouvelle date sera proposée aux adhérents.

L'adhésion à l'association est possible pour 5 € quel que soit le moment de l'année.

Nos prochaines animations : Le troc plante d'automne du dimanche matin 27 octobre 2024.

Le bureau NEJ

CUBLAC PAR SES CHEMINS

**RANDO DE LA GALETTE –
DIMANCHE 28 JANVIER.**



Sous un soleil radieux, vous avez été 91 Vététistes ou Marcheurs à emprunter les sentiers proposés, et autant de goûters (galettes, vin et chocolat chaud) ont été servis.

Ensuite, VTT et MARCHEURS, ont repris leurs activités habituelles hebdomadaires, tous les lundis et jeudis, pour les marcheurs et tous les dimanches matin pour les vététistes

RESERVEZ-NOUS VOTRE DIMANCHE 25 AOÛT ! Cublac par ses Chemins organisera son événement annuel ! Au programme de nombreux circuits VTT, marche et trail pour petits et grands, et après l'effort le réconfort : boissons et repas sur place. Des flyers sont à votre disposition en mairie.



Vous êtes amoureux de la nature, vous souhaitez rencontrer des personnes dans une ambiance conviviale ?

**Alors n'hésitez pas un seul instant
renseignez vous auprès du président
de l'association au 06 73 31 70 35.**

Vous pourrez faire deux essais gratuitement.

Si cela vous convient devenez membre pour la modique somme de 10 euros par an.

FOOTBALL CLUB CUBLAC



Mai marque la fin de la saison pour nos joueurs et le maintien en 3eme division.

Si l'entame 2024 s'est faite sous les meilleures hospices, les blessures sévères sont venues ternir le tableau et compliquer les dimanches. Acquis à la dernière journée face à Lanteuil, notre équipe reste toutefois en 3eme division avec une 9eme place.

Les projets pour la future saison sont nombreux et nous sommes heureux de vous annoncer qu'un second entraîneur vient étoffer l'effectif en la personne de **Mr Stéphane ALFARO**, bien connu des terrains alentours.

Chez les plus jeunes, l'entente avec le club voisin de LARCHE a très bien fonctionné, permettant aux jeunes Cublacois de profiter d'une structure adaptée à la progression constante et à notre partenaire de profiter d'une infrastructure supplémentaire. Et c'est avec plaisir que nous avons accueilli nombreux matches et plateaux cette saison. **Cette entente est reconduite la saison prochaine. Les enfants sont accueillis dès 5 ans.**

Côté animation, notre second loto a vu ses fidèles joueurs lui faire honneur malgré la concurrence sévère en mars. Nous tenons à tous vous remercier de votre fidélité.
Un concours de pétanque est en projet pour l'été comme chaque année.

Notre terrain va faire peau neuve et le FC CUBLAC remercie Mr le Maire et toute son équipe pour son soutien sans faille.

[Contacts club](#)

Président : ROQUES Nicolas 06 23 08 00 77

Secrétaire /entraîneur sénior : Estelle DELEMAZURE 06 03 65 26 71.

CUBLAC CHEVAL PASSION



Le dimanche 26 mai se tenait le plus gros évènement annuel organisé par l'association Cublac Cheval Passion et le centre équestre de La Valade : le concours de saut d'obstacle de Terrasson.

Cette journée attire de plus en plus de monde chaque année. Quasiment 200 cavaliers se sont affrontés dans les jardins de la Vergne sous le regard de nombreux visiteurs attirés par le spectacle. Ce fut une réussite pour nos bénévoles qui se démenent pour organiser une journée mémorable. Mais ce fut aussi une réussite pour le centre équestre de Barbara Desprez qui, grâce aux excellents résultats de ses cavaliers tout au long de l'année, remporte le championnat départemental !



D'ailleurs, trois de nos cavalières ont tellement brillé sur les terrains de concours cette année qu'elles ont accumulé les points nécessaires à leur qualification, et nous les retrouverons au championnats de France de saut d'obstacle cet été. **Elles ont pu profiter d'un dernier entraînement à la maison le dimanche 23 juin car nos bénévoles ont organisé la quatrième et dernière manche de la Riding Cup.**

Ces journées de compétitions permettent aux cavaliers, grâce au soutien de l'association, de s'initier ou s'exercer à la compétition sans avoir à quitter Cublac. Ils sont tout de même confrontés à des cavaliers de toute la France, à distance, sur le même parcours. Nous saurons bientôt s'ils obtiennent d'aussi bons classements que l'an dernier ! **Comme le reste de nos actions, tout cela ne pourrait pas avoir lieu sans le soutien de la municipalité de Cublac et nous en sommes très reconnaissants.**

CANICROSS AVEC LES ÉLÈVES DU CM2



Cet hiver, au stade de Cublac, les élèves de CM1-CM2 de l'école se sont initiés au canicross.

Dans cette activité, le maître et son chien se déplacent en étant reliés par une longe. L'homme porte un baudrier et le chien un harnais. Au départ de la course, le maître prévient son chien du départ en comptant à rebours : « 3,2,1 ». Ensuite, il le guide en lui indiquant « gauche » et « droite ». A la fin, il ne faut pas oublier de féliciter son compagnon.

Hugues DUCASTELLE président de **Canisports 19**, **Céline**, son épouse et **Faustine**, leur fille ont appris aux enfants les rudiments de ce sport. Leurs amis à quatre pattes sont **Moka**, **Lexie**, **Dialga** et **Yuko**. Ce cycle d'apprentissage a été très apprécié de tous.

Canicrossement !

Les élèves de CM1-CM2 de Cublac.



FETE DES ECOLES

Notre école autour du monde !

Le samedi 29 juin, l'équipe pédagogique, avec le soutien de l'APE (association des parents d'élèves) avait organisé la fête de l'école de Cublac. Elle a débuté avec une kermesse suivie d'un goûter offert par la commune.

Ensuite, les élèves ont offert un spectacle sur le thème « **autour du monde** ». Les chants et les danses ont ravi le public venu en nombre. La fête s'est achevée par un repas convivial.



**NOUVEAU
à
CUBLAC**



La boucherie charcuterie
FLOUR Henri ouvre un point de vente à Cublac,
place de l'église
(anciennement la boulangerie Naudy)
et
sera également présente
lors des marchés festifs de juillet et août.

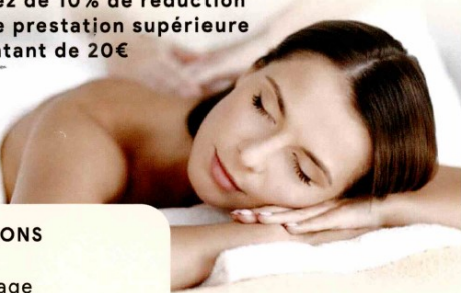
La nouvelle boutique ouvrira ses
portes le **mercredi 3 juillet 2024.**

Horaires d'ouverture :
**mercredi jeudi et vendredi matin
de 8h30 à 12h30.**



LE COMPTOIR DES DEMOISELLES

Chaque 1er mardi du mois
Bénéficiez de 10% de réduction
sur toute prestation supérieure
à un montant de 20€



PRESTATIONS
Épilation
Soins visage
Soins corps
Réhaussement de cils
MicroBlading
Extension de cils
Modelage Rénata França
Maquillage
Onglerie

**OUVERTURE
LE 7 JUIN 2024
AVEC ET SANS RDV**

1 Rue Jeanne Solacroup, Cublac 19520
Prise de rdv sur planity.fr ou 05 19 79 89 42

BERNARD
CASSIERE
PARIS



MISENCIL
Pour les
regards **star**

MARCHÉS FESTIFS



Les **mardis** à partir de **19h**
place de l'Eglise

09/07 - 16/07 - 23/07

30/7 - 6/08

Restauration sur place ou à emporter
Pensez à apporter vos couverts



Marchés festifs organisés par la Municipalité
en partenariat avec le Comité des fêtes